

## Bonjour- Greetings - Shé:kon

Le temps des fêtes n'a pas été de tout repos, voici les nouvelles :

- Remise du prix humanitaire
- Rabais d'installation de l'Option de retrait avant le 5 janvier
- Plaintes à l'Union des consommateurs
- Urgent » Nouvelle dernière minute!
- Règlement municipal à Magog
- Surfacturation
- Recours collectif
- Compteurs Sensus
- Compteurs à radiofréquences : gaz et eau
- Avoir des nouvelles sur les pages Web et Facebook

### Remise du prix humanitaire

Un gros merci aux récipiendaires, M. Omar Laguardia, directeur du bureau de Tourisme de Cuba et à Mme Nathalie Bonin, responsable du Développement des Affaires Canada à Iberostar, ainsi qu'à M. Patrick Cloutier, gérant du service en vol de Sunwing, de s'être déplacés malgré le mauvais temps et la distance. Nos remerciements aussi à M. Steve Gagnon, maire suppléant de Saint-Colomban, à M. Michel Gaudet, vice-président et directeur général de l'ASEQ-EHAQ (Association pour la santé environnementale du Québec-Environmental Health Association of Quebec), à Jean-Guy St-Onge du comité Cœurs blancs et à Marie-Michelle Poisson de Refusons les compteurs. Suzanne Éthier de St-Hubert refuse, René Robert de Boucherville refuse ainsi que M. Fred Cunche, citoyen de Ste-Thérèse, et Mme Vivian Fernández, épouse de M. Laguardia, sont venus nous encourager et nous les remercions grandement.

Nous n'avons pas beaucoup de photos ([voir site Web](#)), mais votre générosité est gravée dans nos cœurs.

**Point très important :** M. Patrick Cloutier de Sunwing nous a annoncé que sa compagnie va accommoder de la même façon tout autre EHS (électro hyper sensible...) qui voyage avec cette société aérienne. En effet, la façon dont a été traité José Lévesque n'était pas l'exception, mais la règle en ce qui concerne le service offert par Sunwing à ses passagers. Nous avons appris que la société est aussi propriétaire d'hôtels sans Wi-Fi. Même son de cloche de la part d'Iberostar : tout est fait pour accommoder sa clientèle.

Dommage que notre propre gouvernement refuse d'accommoder ses citoyens, tout comme Hydro-Québec, une société d'État.

Nous avons invité plus de 150 journalistes et représentants des médias, et une seule journaliste s'est présentée et a publié, deux semaines plus tard, un article marquant

l'événement, merci Mme Frédérique David : [Un Colombanois voyage en limitant les ondes qui l'entourent](#).

Encore une fois, un gros merci à tous ceux qui ont fait un don pour permettre l'achat des plaques.

## Profiter du rabais

Notre article « [Choisir l'Option de retrait avant le 5 janvier](#) » a été un succès : presque 50 000 visites sur le Web et plus de 330 000 sur Facebook. HQ n'a pas réussi à prendre tous les appels, et les citoyens ont envoyé leur demande par courrier recommandé ou simplement en ligne sur le site d'HQ (laquelle a rapidement bloqué l'accès). Suivez les directions dans ce document : [Que faire après le 5 janvier](#). Oui, il faut informer la [Régie](#) de votre situation, mais aussi l'Union des consommateurs, ce qui nous amène au prochain point.

## Plaintes à l'Union des consommateurs

Plainte à l'Union des consommateurs : on recherche des plaintes de personnes n'ayant pu demander le retrait de leur compteur à radiofréquences (RF) avant le 5 janvier en raison des lignes surchargées, ou des personnes ayant procédé par écrit et n'ayant reçu aucune confirmation depuis. S.V.P., envoyez un courriel à [Refusons les compteurs](#).

## Urgent! Nouvelle dernière minute!

Nouveau délai pour l'option de retrait à rabais!

Nous venons tout juste d'obtenir la confirmation que le tarif réduit de 15 \$ pour ceux qui désirent se départir de leur compteur intelligent (option de retrait) a été repoussé jusqu'au **31 janvier 2015**. [Pour plus d'info](#).

## Règlement municipal à Magog

Les municipalités peuvent adopter des règlements basés sur le Code civil : [Loi sur les compétences municipales](#) Chapitre V — ENVIRONNEMENT, Section I — GÉNÉRALITÉS, Point 19 : *Toute municipalité locale peut adopter des règlements en matière d'environnement*. De plus, selon la juge Perrault (Châteauguay, 2013) les micro-ondes devraient faire l'objet d'une législation semblable à celle qui vise les pesticides [44]. Avec cette information, Magog refuse a contacté le conseil de ville à maintes reprises et presque tous ses membres semblaient convaincus de l'importance d'adopter un tel règlement.

La mairesse, Mme Vicky May Ham, a annoncé à la presse qu'elle [recommandait aux citoyens du Canton de Magog et d'Omerville, desservis par Hydro-Québec de refuser l'installation de compteurs intelligents](#). Magog devait recevoir la lettre d'HQ en février, et c'est en décembre, soit trois jours après l'annonce de la mairesse, que les citoyens ont reçu leur lettre. [HQ a demandé une rencontre avec la ville](#) contrairement à son habitude de tenir une rencontre uniquement à la demande de la ville. La [Santé publique](#) a aussi rencontré le conseil et ce, comme HQ : à huis clos. Il va sans dire que la ville a changé son fusil d'épaule. Magog refuse va donner sa deuxième séance d'information, et mardi

prochain la Santé publique rencontre les citoyens. « [Une autre soirée d'information sur les compteurs « intelligents » à Magog.](#) » Encore une autre municipalité intimidée par HQ. Aujourd'hui, la Santé publique rencontre les citoyens pour leur dire que les CEM sont sans danger!

## Surfacturation

Les cas de surfacturation n'arrêtent pas de s'ajouter et, chaque fois, HQ blâme l'hiver et le client.

Nous avons été induits en erreur en considérant que les départs de moteurs étaient la cause principale de la surfacturation. En réalité, ces départs ne sont comptabilisés que pour l'industrie parce que leur durée est plus longue, alors que dans le secteur résidentiel ils sont d'une durée négligeable. Il y a plusieurs raisons à la surfacturation. Essentiellement, c'est le fait que la consommation soit calculée de façon numérique qui pose problème, cela peu importe si le compteur est « intelligent » ou non, et quel qu'en soit le fabricant.

Une lecture numérique n'est qu'une **approximation** de la valeur réelle analogique. Plusieurs facteurs sont à la base d'une moins bonne lecture numérique, et la fréquence d'échantillonnage n'en est qu'une parmi d'autres.

Contrairement au compteur analogique (à roulette) qui tourne quand l'énergie est utilisée et qui retourne au réseau l'énergie non utilisée en donnant un crédit au client, le compteur numérique utilise une formule mathématique pour comptabiliser la consommation. Malheureusement, ses puces électroniques, très fragiles, entraînent un calcul erroné, et, comme cela se répète à chaque lecture, l'écart entre la valeur réelle et celle qui est obtenue augmente. Et cela, toujours en faveur d'HQ puisque ces compteurs peuvent être programmés pour favoriser l'une ou l'autre des parties (le client ou Hydro-Québec). L'approximation de la consommation découlant de ces nouveaux compteurs numériques **défavorise** largement les clients d'HQ. De toute évidence, cette approximation est inadéquate. Dans de très rares cas, la lecture numérique est similaire à la lecture analogique. Si nous sommes chanceux, une augmentation de 20 à 30 % est observée. Dans les pires cas, le montant de la facture augmente de deux à sept fois.

[Dans cet article](#), M. Peter Arella, titulaire d'un doctorat en génie électrique, nous offre une explication. Contrairement à ce qu'affirme l'autre ingénieur dans ce même article, les compteurs numériques ne peuvent faire « une lecture plus fine de la consommation » que les anciens. « Ils sont très sensibles aux variations subites et rapides, même très faibles, ce qui n'était pas le cas des compteurs électromécaniques ». C'est comme cela que la désinformation sur la surfacturation liée aux départs de moteurs s'est propagée dans tous les groupes Refuse de l'Amérique du Nord, donnant ainsi raison à HQ sur le fait que ces compteurs sont plus précis quand c'est tout le contraire. De plus, le compteur numérique ne peut pas reculer et nous ne voyons pas comment il pourrait créditer l'énergie non consommée.

Toutes nos excuses pour cette erreur, et mille mercis au citoyen qui nous a mis la puce à l'oreille.

## Recours collectif

[Un avocat de la ville de Québec](#) a contacté un journaliste pour l'informer qu'il était en train d'envisager un recours collectif. La firme d'avocat de Québec étudie la possibilité d'en déposer un, mais il est trop tôt pour en dire davantage puisque l'évaluation des arguments de poursuite possibles est en évaluation pour l'instant. Nous vous tiendrons informés de la suite des événements.

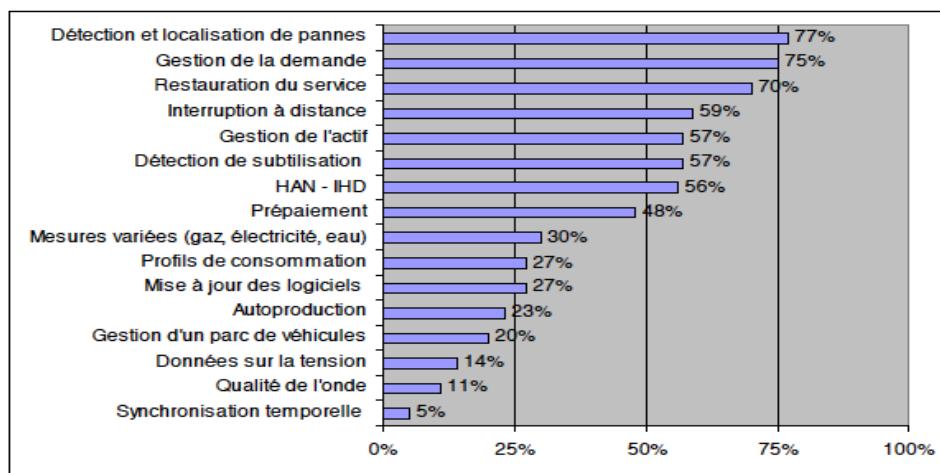
## Compteurs Sensus

Le fabricant des compteurs « intelligents » Sensus est dans l'eau chaude depuis quelques mois : ses compteurs se font retirer en Saskatchewan, et maintenant c'est au tour de [l'Ontario](#) de faire la même chose. Ce n'est pas le fabricant qui est fautif. C'est plutôt la fragilité de la technologie qui est en cause. En effet, il y a aussi eu des incendies causés par des compteurs de marques Itron et Landis+Gyr (FOCUS). Comme vous le savez, au moins six incendies ont été rapportés dans les médias au Québec depuis le déploiement et les groupes Refuse ont reçu aussi des informations citoyennes à cet effet. Le risque est réel.

## Compteurs à radiofréquences : gaz et eau

[La ville de Médicine Hat](#) a décidé d'irradier toute la population avec les trois types de compteurs : pour le gaz, l'eau et l'électricité. Ici, au Québec, le déploiement en catimini des compteurs de gaz et d'eau est déjà commencé. [Depuis 2012, Gaz Metro a changé ses compteurs pour des compteurs à RF](#). La ville de [Longueuil, depuis 2012, installe ses compteurs d'eau à RF](#). Avant de déménager à cause du compteur « intelligent », assurez-vous que votre municipalité n'a pas déjà installé ces deux autres sources permanentes de RF dans votre demeure, surtout si la construction date de 2012. À la fin du déploiement des CI, qui peuvent être programmés pour prendre les lectures des compteurs de gaz et d'eau, d'autres fonctionnalités vont être ajoutées : gestion de la demande (pour contrôler votre thermostat, selon l'heure d'utilisation), mesures variées (pour lire le compteur de gaz et d'eau).

**FIGURE 4 :**  
**PRINCIPALES FONCTIONNALITÉS UTILISÉES EN SUS DE LA RELÈVE À DISTANCE**



Source : Accenture 2009

## Avoir des nouvelles sur les pages Web et Facebook

Nous ne pouvons pas tout vous dire dans les infolettres, nous vous invitons donc à nous suivre, particulièrement sur Facebook, que nous alimentons quotidiennement. D'autres groupes se sont formés, l'opposition est féroce et tout comme leurs porte-paroles. Quelques groupes à suivre : [Lévis refuse](#) qui donne des ripostes formidables, [Rimouski refuse](#) qui informe très bien sur l'électrosensibilité (voyez ses statistiques), [Lanaudière refuse](#) qui, entre autre, fait un travail formidable pour identifier les routeurs dans sa région, [St-Calixte](#) (Lanaudière) a une page Facebook très informative, et [Magog refuse](#) qui se débat comme un diable dans l'eau bénite contre HQ. Nous devons à Daniel de [St-Jean refuse](#) la carte Google qui identifie les routeurs d'HQ et le démarrage du site de Magog. Mille mercis Daniel.

Merci à tous de votre aide et de votre appui solidaire. Ensemble, nous y arriverons.

Basses-Laurentides Refuse

**CE QUE LE PEUPLE DU QUÉBEC A FAIT, SEUL LE PEUPLE DU QUÉBEC PEUT LE DÉFAIRE.**

Maria Acosta porte-parole

450-939-4549

[basses-laurentides-refuse@videotron.ca](mailto:basses-laurentides-refuse@videotron.ca)

[facebook.com/BassesLaurentidesRefuse](http://facebook.com/BassesLaurentidesRefuse)

[basseslaurentidesrefuse.com](http://basseslaurentidesrefuse.com)



Envoyé de mon ordinateur câblé avec toutes les fonctions sans fil désactivées

Sent from my hardwired computer with all wireless functions turned OFF



Préserver l'environnement est la responsabilité de tous. Avant d'imprimer ce message SVP, confirmer que c'est nécessaire.  
Please consider the environment before printing.